

Projet pédagogique « sciences et humanités »

Objectifs du projet

Le projet « sciences et humanités » s'inscrit dans le cadre de la rénovation de la série ST2S qu'il vise également à valoriser tout en expérimentant les effets sur la réussite scolaire, d'un effort spécifique de mise en convergence des enseignements d'une série. Il se donne donc également comme objectif de favoriser la réussite des élèves au baccalauréat et dans les études supérieures que les élèves de série technologique sont de plus en plus nombreux à poursuivre à bac +5. En montrant comment chaque discipline se saisit de façon spécifique d'un objet, on peut faire apparaître l'unité de l'esprit sous la pluralité des démarches et espérer surmonter de cette façon la division sous laquelle les savoirs paraissent dispensés. La scolarité comme telle y puise un gain de sens. La pluralité des approches développe la culture générale des élèves, améliore leur capacité argumentative et discursive, promeut leur créativité en les invitant à établir des liens entre les idées et les domaines. Cette pluralité des approches favorise par ailleurs la prise de conscience et la sensibilisation des élèves aux valeurs spécifiques du secteur sanitaire et social. Le développement des compétences nécessaires à toute poursuite d'études supérieures (analyse, argumentation, synthèse, rédaction...) sera travaillé sur l'ensemble de ces cinq disciplines pour permettre aux élèves de les acquérir de manière progressive et concertée. Enfin, le projet « sciences et humanités » opère un rapprochement de l'enseignement technologique et de l'enseignement général, lequel assume l'orientation spécifique de la série et s'empare des problématiques sociales et de santé.

Les IPR de sciences et techniques médico-sociales, biotechnologies-biochimie-biologie, histoire-géographie, lettres et philosophie sont à l'initiative de ce projet et ont créé un groupe de travail auquel sont associées les équipes pédagogiques des établissements pilotes. Les deux années à venir doivent voir la mise en œuvre du projet successivement sur les niveaux de première et de terminale, puis donner lieu à un bilan en concertation avec la MAE (Mission d'Appui aux Expérimentations).

I- L'interdisciplinarité

L'enseignement interdisciplinaire, pensé de façon à éviter l'écueil de la simple juxtaposition, doit permettre de modifier les représentations que les élèves se font des disciplines enseignées et celles que les professeurs se font des élèves, notamment de série technologique. Il trouve un ancrage dans les disciplines de spécialité que sont les sciences et techniques sanitaires et sociales et la biologie et physiopathologie humaines, disciplines qui possèdent déjà une culture de l'interdisciplinarité grâce aux activités interdisciplinaires et au projet technologique. S'agissant de classes à examen, on ne saurait s'affranchir des contraintes du programme, ce qui n'empêche pas d'étudier les points de concordance et d'organiser, dans la mesure du possible, les enseignements à partir d'eux, c'est-à-dire à partir de concepts fédérateurs identifiés en commun par les différentes disciplines représentées dans le groupe de travail.

Quelques exemples de traitement interdisciplinaire :

1- La norme

STSS : la norme et les valeurs, intérêts et relativité des indicateurs BPH : valeur de référence, intervalle de référence et incertitude Philosophie : le normal et le pathologique, le normal et le handicap, normalité et moyenne Français : le monstre et la question de l'homme Géographie : indicateurs et analyse de cartes, notamment statistiques Histoire : la création de la république ou Louise Weiss et son combat contre les normes

2- Ethique

STSS : droit des usagers et démocratie sanitaire, règles déontologiques et éthiques BPH : PMA et bioéthique, usage des cellules souches, décontamination et bactériologie, cancer et soin palliatif Français : l'anticipation ; la contre-utopie (dans la littérature et dans d'autres arts).

Histoire-géographie : Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde Philosophie : éthique médicale et expérimentation sur l'homme, eugénisme, éthique des essais cliniques

3- La protection

STSS : protection sociale BPH : VIH et sida, immunité et vaccination Philosophie : vulnérabilité et philosophie du care Géographie : protection de l'environnement et développement durable Histoire : les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'ONU

4-Politique

STSS : politiques de santé et politiques sociales, prévention, éducation pour la santé, promotion de la santé BPH : hygiène du corps, décontamination et bactériologie : prévention des pathologies infectieuses ; régime diététique et prévention de l'obésité Histoire : la France en république et le régime républicain, la contestation politique du siècle des lumières Philosophie : le régime même des choses Français : penser le pouvoir : la littérature engagée.

5- Exclusion

STSS : exclusion sociale BPH: cellules tumorales sorties du contrôle apoptotique habituel, endocrine et exocrine - endocytose et exocytose, notion d'espèce procaryote et eucaryote, membrane et frontière, rejet de greffe Français : le misérable dans le roman et dans la poésie du XIXe siècle. Histoire : les femmes dans la société française, entre exclusion et acquisition des droits de la femme Géographie : La France, dynamique de localisation des activités et des populations, intégration et marginalisation des territoires Philosophie : la folie et l'exclusion de l'autre (Foucault, Freud), les génocides.

Disciplines à programme et disciplines d'appui :

Sur les deux années de première et terminale, deux disciplines existent tantôt comme enseignement à programme défini par un référentiel au BO, et tantôt comme « discipline d'appui », le français et la philosophie. La circulaire de mars 2011 rend possible un éclairage philosophique dès la classe de seconde, dans les dispositifs de l'AP ou des EDE ou encore sous la forme d'« interventions ciblées » dans une discipline dite d'accueil. Les lettres pourraient apporter leur éclairage sous des modalités identiques en terminale et permettre une diversification des sources pour les autres disciplines. Le français en classe de première et la philosophie en classe terminale interviendraient également en tant que disciplines d'appui pour l'expression, l'argumentation et les formes de remédiation.

II. Des pratiques pédagogiques concertées : unité, progressivité et remédiation

L'interdisciplinarité vise par elle-même à développer la capacité des élèves à étayer un raisonnement et à lier les idées. L'acquisition de ces compétences doit s'effectuer de façon progressive et cohérente sur l'ensemble des disciplines. Unité, progressivité et remédiation sont les trois pivots de la formation et de son évaluation, au cœur du projet « sciences et humanités ». Il s'agit d'armer les élèves pour le baccalauréat et pour leur poursuite d'études en les conduisant à la plus grande autonomie possible.

A- L'unité

L'unité des pratiques pédagogiques est fondée sur l'unité des fins – former un citoyen éclairé, permettre l'autonomie du jugement - telle que la manifestent les préambules de chaque programme et telle qu'elle est déductible des exigences de l'enseignement supérieur. Cette unité suppose en premier lieu que les disciplines se soient mutuellement informées de leurs pratiques de formation et d'évaluation, des attentes qui sont les leurs et qu'elles aient harmonisé leur lexique. Pour que cette cohérence soit perceptible aux élèves, elle doit passer par une harmonisation du vocabulaire et des consignes dont les termes doivent revêtir une signification homogène et identifiable. Concrètement, il s'agira dans toutes les disciplines d'unifier les objectifs et les moyens de les atteindre : développer les compétences d'argumentation, de composition, de rédaction, de synthèse et d'analyse de documents, par des exercices supposant la maîtrise et le réinvestissement des connaissances. Il s'agit donc de s'affranchir d'une tendance à la fragmentation et à la restitution, pratiques fondées sur l'idée, en partie illusoire, qu'il y a lieu d'adapter la nature des exercices aux difficultés des élèves. On ne cèdera donc pas sur la production d'un discours autonome dans lequel les élèves eux-mêmes puissent se reconnaître. Il est bon en effet que les élèves valorisent leurs propres productions et consécutivement la réussite qu'ils y connaîtront.

B- La progressivité

Le projet se déploie sur deux niveaux, première et terminale, ce qui permet de réfléchir à la progressivité de l'acquisition des compétences complexes attendues au baccalauréat et nécessaires à la poursuite d'études. On veillera notamment à n'user de la fragmentation que dans le cadre de la production d'un devoir complet, de faire de l'exercice partiel un moment jamais isolé de sa fin. Dans un second temps, on pourra proposer un guidage de compréhension et un guidage de rédaction, pour autant qu'il s'agisse de rappels ou de pistes, n'oblitérant pas la réalisation de l'exercice complexe. Ainsi, les élèves devront devenir progressivement capables de construire de façon autonome un discours clair, instruit, argumenté et ordonné dans toutes les disciplines. La restitution demeurera dans cette perspective, ce que l'enseignement entend qu'elle soit, un moyen au service d'une fin qui ne s'y réduit pas. On distinguera ainsi la restitution de la mobilisation des connaissances, le questionnaire d'un véritable questionnement. Dans le premier cas, le document à comprendre est alibi, dans le second, la recherche et la production d'un sens sont l'objectif même de l'exercice.

C- La remédiation

Unité et progressivité s'appliquent tout autant aux pratiques évaluatives qui seront mises en œuvre de façon concertée et cohérente au sein des cinq disciplines concernées par ce projet. A ces principes s'ajoute le principe de remédiation, levier non négligeable pour favoriser les progrès des élèves. Aussi, pour que l'évaluation soit une information et non une sanction, et qu'on puisse valoriser les productions des élèves tout en dédramatisant leur évaluation, on s'efforcera de systématiser un dispositif de remédiation. Il pourrait s'agir, par exemple, de permettre aux élèves de reprendre leurs productions et de retravailler sur leurs erreurs. Cette opportunité, offerte à l'élève, entend lui permettre des progrès dont on prendra ainsi la mesure, et lui restituer une responsabilité sur sa notation. Et ceci est d'autant plus important que l'élève doit choisir son orientation et qu'il convient, pour autant que ses résultats en décident pour lui, de lui donner une plus grande maîtrise des résultats eux-mêmes. On pourra ainsi dans le cadre de l'expérimentation, systématiser la notation de seconde chance.

III- Un projet fédérateur

Un projet fédérateur pourra venir à l'appui de l'orientation interdisciplinaire. S'agissant d'élèves destinés pour la plus grande majorité à une carrière dans les domaines sanitaire ou social, on établira un partenariat avec les groupes éthiques des hôpitaux de proximité ou avec un centre hospitalier parisien (par exemple le groupe éthique de l'Institut Curie dont l'activité en oncologie et les unités des soins palliatifs entraînent notamment une réflexion sur la fin de vie). Le groupe éthique, par sa structure même, constitue une sorte de mise en abîme de l'interdisciplinarité sur laquelle repose le projet. Des professionnels de différents horizons y sont associés : médecins, infirmiers, aides-soignants, philosophes, sociologues, psychologues, religieux, juristes, etc... La participation des élèves peut être envisagée sous deux formes, étant entendu que les réflexions des groupes éthiques, prenant appui sur les cas rencontrés, impliquent éventuellement une clause de confidentialité. Un binôme ou trinôme par établissement pourrait être invité par le groupe éthique, les questions ayant été préparées avec l'ensemble de la classe et le binôme étant mandaté et changé par rotation à chaque réunion. On peut aussi, selon l'ordre du jour, faire assister les élèves à la réunion du groupe par le moyen des visioconférences interactives (équipe de Czeslaw Michalewski). Les débats seraient préparés par l'ensemble des élèves et une restitution finale, devant l'ensemble des élèves de l'établissement au terme des deux années, pourrait s'accompagner d'une production collective et d'une publication.

V-Organisation

Le projet demande en premier lieu la constitution d'une équipe volontaire et pérenne sur les deux années. Le chef d'établissement est invité à ménager, autant qu'il est possible, des concordances dans l'emploi du temps, de façon à faciliter la concertation et les moments de co-animation.

L'interdisciplinarité sera relayée par des sorties scolaires en relation avec les concepts fédérateurs et programmées au gré des opportunités culturelles. La MAE et les IPR des disciplines concernées accompagnent le projet. Le bilan de l'expérimentation supposera notamment le suivi de la cohorte lors de la poursuite d'études supérieures.